

GE_GERICHTE C/3658/2019 vom 10. Juli 2020

GE Cour de justice, 2020-07-10, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_C_3658_2019

FR: GE_GERICHTE C/3658/2019 du 10 juillet 2020

IT: GE_GERICHTE C/3658/2019 del 10 luglio 2020

Regeste

CPC.59; CPC.60

Erwägungen

E. 3

La recourante, qui succombe, sera condamnée aux frais judiciaires du recours, fixés à 400 fr. (art. 6 CPC et 41 RTFMC) et entièrement couverts par l'avance de frais du même montant, qui reste acquise à l'Etat de Genève (art. 111 al. 1 CPC). Elle sera, en outre, condamnée à verser à l'intimé 500 fr. à titre de dépens, TVA et débours inclus (art. 85, 87 et 90 RTFMC et 23 LaCC). * * * * * PAR CES MOTIFS, La Chambre civile : A la forme : Déclare irrecevable le recours interjeté le 11 mai 2020 par A_____ contre la décision n° DTPI/4397/2020 rendue le 28 avril 2020 par le Tribunal de première instance dans la cause C/3658/2019. Sur les frais : Arrête les frais judiciaires de recours à 400 fr., les met à la charge de A_____ et dit qu'ils sont entièrement compensés avec l'avance du même montant fournie par cette dernière, laquelle reste acquise à l'Etat de Genève. Condamne A_____ à verser à B_____ la somme de 500 fr. à titre de dépens de recours. Siégeant : Madame Paola CAMPOMAGNANI, présidente; Monsieur Laurent RIEBEN et Madame Fabienne GEISINGER-MARIÉTHOZ, juges; Madame Sophie MARTINEZ, greffière. La présidente : Paola CAMPOMAGNANI La greffière : Sophie MARTINEZ Indication des voies de recours : Conformément aux art. 113 ss de la loi fédérale sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 (LTF; RS 173.110), le présent arrêt peut être porté dans les trente jours qui suivent sa notification avec expédition complète (art 100 al. 1 LTF) par-devant le Tribunal fédéral par la voie du recours constitutionnel subsidiaire. Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14. Valeur litigieuse des conclusions pécuniaires au sens de la LTF inférieure à 30'000 fr.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.